

PREX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Par an..... \$3 00
 Six mois..... 1 60
 Trois mois..... 1 00

Le port est strictement payable d'avance sur un mandat de \$4 par an.

EDITION HERMOMADAIRE

Par an..... \$0 50
 Six mois..... 0 25

Le port n'est pas payé d'avance, il sera de \$1 par an.

L'ÉCLAIR

JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES

Par ligne..... \$2 10
 insertion, si publiés tous les jours..... 0 05
 Trois fois par semaine..... 0 06
 Deux fois par semaine..... 0 07
 Avis de naissance, mariage ou décès..... 0 25

Les annonces suivantes seront insérées pour un centime la mot — Demande d'emploi — Demandes de Domestiques ou employés — Annonces pour chambres ou pension — Annonces d'objets perdus ou trouvés.

Toutes lettres, etc., concernant l'administration de ce journal, doivent être adressées à M. ERNEST PACAUD, Directeur de l'ÉCLAIR, 111, Côte Lamontagne, et toutes lettres, etc., concernant la rédaction à ERNEST PACAUD, Directeur de la rédaction.

B. AUX : 111, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec. ERNEST PACAUD, Redacteur-en-cho

AVIS

Quebec, 26 juillet 1887.

Une assemblée de tous les citoyens de la ville aura lieu jeudi à 4 heures précises p. m. à l'Hôtel-de-ville, dans le but de prendre tous les moyens de nature à attirer à Québec, durant l'exposition, le plus de visiteurs possible.

Par ordre.

GRAND PIQUE-NIQUE POLITIQUE

EN L'HONNEUR DE L'HON. W. LAURIER

Chef de l'opposition au Parlement de la Puissance du Canada,

MARDI, 2 Aout 1887

A SOMERSET, COMTE DE MÉGANTIC

Il y aura à Somerset, comté de Mégantic, Mardi, 2 août, à une heure et demie de l'après-midi, un grand pique-nique politique organisé dans le but d'aclamer le nouveau chef de l'opposition à Ottawa, l'honorable W. Laurier.

Ce pique-nique aura lieu dans le magnifique bocage de M. N. C. Cormier, qui peut abriter plusieurs mille personnes.

Plusieurs orateurs éminents du parti prendront la parole.

La compagnie du Grand-Tronc a bien voulu, pour cette circonstance, consentir à des prix très réduits pour Somerset, aller et retour.

Voici le prix des billets et l'heure des trains :

De Québec et de Trois-Rivières, il y aura des trains spéciaux.

De Montréal, de St Hyacinthe et de Contrecoque, le voyage se fera par les trains réguliers, mais à des prix spéciaux.

Départ	Retour	Prix
Montréal, 8 h. a. m.	St Lambert, 8 h.30 a. m.	\$2.00
Contrecoque, 7 h. 09 a. m.	Boleil, 9 h. a. m.	1.75
St Hyacinthe, 9 h. 23 a. m.	Trois-Rivières, 9 h. a. m.	1.50
Compton, 7 h. 26 a. m.	De Sherbrooke, 8 h. a. m.	1.25
A Danville, 12 h. 18 p. m.	Québec, 8 h.30 a. m.	1.25
Québec, 8 h.30 a. m.	Craigs Road et Kingsey à Somerset, demi-prix	1.00

QUEBEC, 27 JUILLET 1887

L'Exposition Provinciale

A l'œuvre, concitoyens !

On nous rendra le témoignage que, pour notre part, nous avons apprécié comme il le mérite l'avantage d'avoir dans nos murs l'exposition provinciale cette année.

Nous avons traité la question sous toutes ses faces, développé longuement et dans tous les détails les divers points sur lesquels l'attention des organisateurs devait se porter ; enfin, nous avons cherché, dans la mesure de nos forces, à communiquer à nos lecteurs les brillantes espérances que nous étions en droit de fonder sur un pareil événement, qui ne s'est pas produit à Québec depuis plus de dix ans.

Est-ce donc un enthousiasme purement factice que nous cherchions à créer parmi la population qui nous entoure ? Il y a des moments où nous serions tentés de le croire à la vue des obstacles que le comité des citoyens rencontre dans l'inertie, dans l'immobilité de notre public.

Et pourtant, l'apathie dont on se plaint doit être simplement apparente. Chaque fois qu'il nous est en effet arrivé de consulter individuellement nos concitoyens, nous avons constaté chez eux tout le bon vouloir exigé par la circonstance.

Pourquoi ce sentiment civique tarde-t-il donc tant à se manifester ?

L'œuvre des divers comités spéciaux

chargés de la partie récréative de l'Exposition est entravée depuis quelques jours par la difficulté qu'ils éprouvent à réunir les citoyens en assemblée générale.

Les Québécois sont-ils disposés à laisser dire d'eux à l'étranger que, dans un moment où l'intérêt de leur ville est en jeu, il faut aller les arracher de force à leurs demeures ?

Pour notre part, nous ne croyons pas nos concitoyens aussi indifférents que cela à leurs intérêts. Nous aimons mieux attribuer à d'autres causes la lenteur avec laquelle on a procédé jusqu'ici. Ainsi, nous croyons qu'on aurait dû organiser dans tous les journaux de la ville une croisade en règle pour éveiller l'attention publique. Ce ne sont pas des avis de quatre à cinq lignes, perdus au milieu des annonces ordinaires, qu'il faudrait ; mais des prospectus flamboyants en tête des colonnes de journaux, ainsi que le dit si bien M. Stevenson dans la lettre que nous publions plus bas.

C'est comme cela que nous comprenons les choses ; et sans y être autorisés, nous donnons l'exemple en publiant en tête de notre journal l'avis que le comité des citoyens nous a fait tenir, convoquant une assemblée plénière pour demain jeudi à l'Hôtel-de-ville à 4 heures p. m.

Est-ce que l'on verra au plus une cinquantaine de personnes répondre à cet appel, comme la chose est déjà arrivée ? Nous espérons que non.

En tous cas, si nos principaux citoyens au moins ne se font pas un devoir de faire acte de présence, il y aura de quoi décourager ceux qui ont pris l'initiative de l'organisation. Qu'on ne soit pas surpris de voir, en pareil cas, le comité se dissoudre de guerre lasse. Nous faisons appel à l'esprit civique de la population, et la conjurons de ne pas permettre que pareille chose arrive, ce qui jetterait le désarroi et compromettrait sérieusement le succès de l'Exposition.

Ce succès, en autant qu'il dépend du concours étranger, est assuré ; la lettre suivante que nous recevons à l'instant de M. S. C. Stevenson, secrétaire du Conseil des Arts, en fait foi :

Montréal, 25 juillet 1887.

Cher monsieur,

Je n'ai pas le plaisir de vous connaître personnellement ; cependant je m'adresse à vous parce que j'entends dire de toutes parts que vous déployez une grande activité et n'épargnez rien pour assurer le succès de l'Exposition de Québec.

Je puis tout d'abord vous attester que la perspective de cette Exposition est jusqu'ici des meilleures ; tout indique un grand nombre d'inscriptions et une variété d'exhibits de choix dans la section industrielle, et je pense qu'on peut en dire autant de la section agricole. L'our peu que les travaux à faire sur le site et aux bâtiments soient poussés énergiquement, tout sera prêt à temps.

Il importe cependant que les journaux de Québec battent la générale au sujet de l'Exposition. Je sais que vous en rapportez vous faites votre devoir, mais, on ne saurait assez le dire, il est d'absolute nécessité de tenir du jour en jour la question sous les yeux du public. Une chose aussi très importante à faire connaître au loin, c'est que la taxe sur les voyageurs de commerce ne s'applique aucunement aux exposants. On n'a pas cette intention, je le sais bien, mais c'est une rumeur ténue que de dissiper les préjugés qu'entretennent à cet égard certains manufacturiers.

Dans la section des machines agricoles, nous avons déjà des demandes d'espace pour une étendue de 150 pieds sur 40 ; dans la section industrielle, les demandes sont aussi en grand nombre.

Mais ce qui contribue plus que tout le reste à assurer le succès d'une exposition, c'est toute la notoriété qu'il est possible de donner aux attraits naturels de la localité, et l'union de tous les citoyens (car tous sont intéressés) pour former un programme récréatif propre à attirer les visiteurs en grande foule. Il n'y a pas sur le continent une ville qui offre plus d'avantages que Québec sous ce rapport, et il reste maintenant à vos concitoyens de dire s'ils feront leur part ou non. Chaque habitant de Québec devrait faire un effort, faire même des sacrifices pour assurer le succès de l'Exposition. Par ce moyen, ils maintiendront la bonne réputation de la vieille capitale et y attireront des affaires et du profit.

Je constate avec plaisir que vous avez un comité de citoyens très actif et que les divers sous-comités sont à l'œuvre. Dans une lettre que j'adressais l'autre jour à M. Saint-Laurent, je me permettais de lui tracer un plan ; je vous ai aussi adressé le programme dressé par le comité des citoyens lors de la dernière Exposition à Montréal. Par dessus tout,

il y a une chose importante : c'est que votre comité financier prélève des souscriptions afin de pouvoir faire savoir aux sous-comités quelles sommes il pourra mettre à leur disposition.

Pour ma part, veuillez croire que c'est uniquement le désir que j'éprouve de voir votre Exposition réussir qui me dicte cette lettre.

Votre etc.
S. C. STEVENSON.

E. Pacaud, Ecr., Québec.

Est-il possible que les Québécois déploieraient moins de zèle pour leur exposition que des étrangers à notre ville ? Nous ne le croyons pas, et nous nous attendons à une assemblée considérable demain après-midi à l'Hôtel-de-Ville.

La démonstration de mardi prochain en l'honneur de l'hon. M. Laurier

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que l'organisation de la grande démonstration de Somerset en l'honneur du nouveau chef de parti libéral est poussée avec vigueur, et que toutes les mesures sont prises pour en assurer le succès.

Tout fait présager, si la température est favorable, une de ces manifestations grandioses dont le souvenir ne se perd pas.

On peut voir au reste par les arrangements que M. Guimont a réussi à faire avec les chemins de fer, que rien n'a été épargné pour faciliter le voyage au public. De tous les points de la province on pourra se rendre à Somerset mardi prochain à peu de frais et aux heures les plus commodes. Pour nos concitoyens, une pareille promenade pour \$1.00 aller et retour, c'est d'un bon marché incroyable. Aussi espérons-nous que Québec fournira un contingent considérable à la démonstration. Les citoyens de Québec-Est en particulier, qui ont donné à leur bien-aimé député, le 22 février, la plus forte majorité de tout le Dominion, comme si dès lors ils eussent prévu son élévation à la direction du parti, devront éprouver un patriotique plaisir à aller saluer le nouveau chef au milieu des braves patriotes de Mégantic.

Des autres points de la province, l'affluence ne devra pas être moins grande. Dès à présent, nous savons que les différents clubs libéraux anglais des Cantons de l'Est se proposent de se rendre en corps à la démonstration.

Ainsi que nous l'annonçons plus loin, l'hon. M. Mercier sera présent ainsi que tous ses collègues du cabinet provincial.

M. Edgar a aussi écrit qu'il paierait de sa personne.

L'hon. M. Laurier, l'objet de cette fête, portera la parole dans les deux langues.

En un mot, la réunion sera l'une des plus intéressantes à tous les points de vue.

Nous pouvons ajouter à ces quelques notes que d'amples arrangements seront pris pour assurer le confort des excursionnistes. Les hôtels de l'endroit seront abondamment pourvus de tout. Il y aura aussi un restaurant en plein air et la pittoresque bocage où aura lieu l'assemblée.

L'élection de South-Renfrew

La nomination des candidats a eu lieu hier dans le comté de Renfrew-Sud, Ont.

M. Duncan McIntyre a été mis en nomination du côté des libéraux, et M. Ferguson du côté ministériel.

Cette élection offre un intérêt exceptionnel et a une plus haute portée politique qu'une élection partielle ordinaire. Le parti ministériel le comprend évidemment, à en juger par les efforts gigantesques qu'il déploie pour tâcher d'enlever le comté à l'opposition. Tous les ministres ont été rappelés en toute hâte de leur vacance ; les hon. MM. Thompson, Foster et McLellan sont déjà sur les lieux et tout fait présager que le gouvernement va employer levert et le sec pour faire élire son candidat.

On s'explique aisément cet acharnement. M. Duncan McIntyre, un excellent libéral, du reste, est l'un des magnats du Pacifique. Sa candidature en opposition au gouvernement de Sir John a une signification qui n'échappera à personne. Elle indique clairement la tendance de la puissante association du Pacifique à croire au prochain avancement des libéraux au pouvoir. M. McIntyre représente en ce moment l'espérance libérale sous ses formes les plus brillantes.

De là l'effroi extraordinaire qui s'est répandu dans le camp ministériel à l'heure de la bataille.

On peut donc s'attendre à une lutte ardente de part et d'autre. Mais, comme le disent nos dépêches d'Ottawa, les chances sont en faveur du candidat libéral.

L'hon. M. Mercier à Somerset

M. Boivin, secrétaire privé du premier ministre, a écrit à MM. J. S. Doucet et Oct. Ouellette, secrétaires du comité de réception, que l'hon. M. Mercier sera à Somerset, le 2 août prochain, et assistera à la grande démonstration en l'honneur de l'hon. M. Laurier.

Les travaux et les revenus municipaux

A tout instant on entend des citoyens dire : pourquoi la corporation ne fait-elle pas ceci ou cela ? Ces personnes paraissent croire qu'il suffit que le conseil passe une résolution et que le maire donne un ordre pour que tout s'exécute. Comment sera payé le coût de cet ouvrage, c'est le dernier de leurs soucis. On dirait qu'elles sont sous l'impression que l'argent va tomber du ciel, ou que les membres du conseil possèdent quelques baguette de fée au moyen de laquelle ils peuvent transformer en poussière d'or la poussière de nos rues. Elles ne paraissent pas soupçonner que tout ce que les autorités municipales dépensent, ce sont les contribuables qui sont obligés de le fournir. Car, si l'on demande à ces mêmes personnes qui ont toujours réclamé des améliorations de payer la taxe même la plus légère, elles maudissent la corporation et demandent le conseil à tous les diables.

On entend constamment ces mêmes personnes comparer l'état de nos rues avec celui des rues de Montréal et de Toronto. Elles oublient que Montréal dépense près de deux millions de piastres par année et Toronto au-delà de un million huit cent mille. Pour payer ces énormes dépenses, les habitants de Toronto se résignent à payer des taxes sur les immeubles, sur les meubles, sur les stocks de magasins, sur les parts de banques et sur le revenu. Et malgré la grande valeur de la propriété foncière dans cette ville, elle est taxée, de même que la propriété mobilière, sur le pied de \$17.50 par \$1,000. A Montréal, la propriété foncière est taxée sur le pied de \$12.50 par \$1,000. A Québec on la propriété a beaucoup moins de valeur, elle n'est taxée qu'à raison de \$9 par \$1,000.

Le résultat de cet état de choses est facile à comprendre. Au lieu de pouvoir dépenser deux millions par année, notre conseil n'a que moins de \$450,000 à sa disposition. Comment veut-on qu'avec cette somme il fasse toutes ces choses qu'on voit à Montréal et à Toronto, et qu'on lui reproche de ne pas exécuter ?

Un exemple fera comprendre ce que nous venons de dire. Que d'injures n'a-t-on pas lancées à la face des autorités municipales, cet été et l'été dernier, parce qu'elles n'arrosent pas assez les rues ! Nous n'oserions pas dire que nous ne leur avons pas nous-même jeté la pierre à ce sujet. Que disent-elles pour leur défense ? Donnez-nous l'argent pour le faire, et nous arroserons les rues tant que vous voudrez. Mais on n'a pas même voulu donner les \$2,000 que le chef Derval demandait pour jeter la Brûlée du Feu en état de faire cet arrosage tant demandé. Or, veut-on savoir ce que l'on dépense à Toronto pour ce service ? Il a coûté l'an dernier \$20,562, et l'on demande un crédit aussi élevé pour cette année. C'est autant que le conseil va dépenser ici cette année pour tous les travaux sur les chemins à part de la Grande Allée. Comment, après cela, s'étonner qu'on ne fasse pas ici autant de travaux qu'à Montréal et Toronto ?

Corrompre pour gouverner

C'est la devise du parti tory. Une devise bien connue du reste.

Mais jamais, croyons-nous, les tories ne l'ont publiquement reconnue comme la leur aussi naïvement que la *Misère* vient de le faire.

Voici son premier Montréal d'hier :

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LA FRAÏRIE

Le gouvernement fédéral a dépensé depuis un an plus de \$35,000 dans le comté de Laprairie ; \$20,000 environ pour le camp militaire ; \$8,000 pour la construction de deux brise-glaces l'an dernier ; \$5,000 pour la continuation de travaux qui s'y rattachent ;

\$3,000 environ pour le creusement du port auquel on travaille depuis deux mois.

Ajoutons maintenant plusieurs cent mille piastres pour la construction du pont de Caughnawaga et la construction de la ligne courte par le Pacifique à travers le comté.

Est-ce bien le temps pour le comté de briser avec un parti qui le comble de bienfaits, malgré le verdict défavorable du 22 février dernier ?

A quel degré de cynisme et d'abjection ces gens sont-ils rendus ?

On se demande ce que le gouvernement fédéral a à faire dans la présente élection de Laprairie.

ACTUALITES

M. Feer, ancien consul général de France à Honolulu, Haï Hawaii, est attendu en cette ville aujourd'hui, avec sa famille, en route pour la France.

Les vaisseaux français feront une courte halte à Tadoussac, à Cacouna et à la Malbaie pour permettre aux officiers de visiter nos stations balnéaires.

L'hon. M. Mercier a expédié à Tadoussac une quantité de drapeaux et un feu d'artifice afin de saluer dignement les représentants de la France.

La *Misère* sera à la Malbaie jeudi ou vendredi.

Elle reviendra ensuite à Québec pour une quinzaine.

L'hon. M. Mercier est parti par le bateau hier après-midi pour Montréal.

Il se rendra dans le comté de Laprairie cette après-midi et parlera chaque soir d'ici à la votation.

La *Misère* vaisseau amiral de l'escadre française de l'Atlantique du Nord, est attendue samedi ou dimanche dans notre port.

La *Misère* est un navire de 2,800 tonnes, elle porte quinze canons et a 430 hommes d'équipage.

Voici la liste des officiers :

Vice-amiral Vignes ; capitaine M. Ménard ; capitaine au second, M. Melchior ; commissaire M. Estouneau de Terrannes ; médecin M. Vincent ; aumônier M. l'abbé Bochar ; lieutenants MM. Garnault, Duresat de Villeneuve, Havard, Bourdeau, Le Clech, Aubry et Fournier ; chef mécanicien, M. Hobeby.

La *Misère* restera probablement huit jours dans notre port, puis elle continuera Montréal où elle passera dix jours.

Dimanche dernier, M. Dechéne, député du comté de Hiale à la législature provinciale, est allé porter la parole à St Aubert et à St Jean Port Joli. Quoique ces deux paroisses sont considérées avec raison comme étant les deux châteaux-forts du comté, M. Dechéne a été admirablement bien reçu. Cela ne nous étonne pas, étant connue la politesse proverbiale de nos bons cultivateurs.

M. Bernatchez, député de Montmagny à la législature locale, est parti hier soir pour le comté de Laprairie où il va aider à la bonne cause.

Le pont de Lachine qui depuis plus de deux ans est le cauchemar du district de Québec, est enfin complété.

Il sera définitivement ouvert à la circulation demain.

Le général Sherman a déclaré à un reporter qu'il n'avait jamais vu de plus beau panorama que celui qu'il lui a été donné de voir dans son voyage du golfe à Québec à bord du yacht le *Meteor*, dont nous avons ces jours-ci signalé le passage dans nos eaux.

On doit plaider aujourd'hui à la Malbaie les objections préliminaires sur la contestation de l'élection de M. Morin, député de Charlevoix.

MM. Perrault, de la Malbaie, et T. C. Cagnrain, de Québec, sont les avocats du pétitionnaire.

MM. Anger et d'Autouil représentent le défendeur.

M. Dubail, Consul Général de France, est parti lundi après-midi pour Rimouki où il doit rencontrer la frégate française la *Misère* qui remonte le fleuve.

Tard hier soir des dépêches reçues de la Rivière-du-Loup annonçaient la réélection de M. Deschênes, député de Témiscouata. Ces dépêches ajoutaient que M. Deschênes serait disposé à donner son appui à un candidat libéral.

La dernière dépêche reçue disait que M. le député de Témiscouata avait résigné en faveur de M. A. Pouliot. Naturellement nous donnons ces rumeurs en toute réserve.

DERNIERES DEPECHE

L'Union Commerciale

Ottawa, 26 juillet.—Dans sa profession de foi, M. Duncan McIntyre, candidat libéral à Renfrew, met en tête de son programme la réciprocité de commerce avec les pays voisins.

G. E. R. vs C. P. R.

Ottawa, 26 juillet.—La Compagnie du Grand-Tronc demandera à la législature de la Colombie Britannique, à sa prochaine session, une charte pour la construction d'une ligne ferrée à travers le comté de Chillico et de Bute Inlet jusqu'à Vancouver. La nouvelle ligne couperait la rivière Fraser au sortir de la Chaîne des Rocheuses, à 200 milles de Westminster, et pourrait ensuite se raccorder en deux des montagnes à quelque ligne indépendante du Paci-

fique. Le Grand-Tronc espère ainsi avoir son pied-à-terre dans le Nord-Ouest.

Chiffre exact

Halifax, 26 juillet.—La majorité exacte de M. Jones, ministériel, à Digby, est finalement de 28 voix.

Halifax travaille aussi pour substituer l'électricité au gaz pour l'éclairage de ses rues.

Les soumissionnaires demandent \$70 et \$80 pour les lumières à arc suivant la distance, et \$28 à \$32 pour les lumières incandescentes.

NOUVELLES DE MONTREAL

(Service spécial de L'ÉCLAIR)

En campagne à Laprairie

Accusation contre une Souloise

Fetes, proces etc.

Montréal, 26.—L'élection de Laprairie continue à surexciter fortement les esprits dans notre district. Trois nouvelles assemblées ont eu lieu hier soir. La première à St Constant où MM. C. Beauvolet, M. P., et Rodolphe Lemieux, de la *Patric*, ont adressé la parole.

La seconde au Sault. M. Goyette, candidat national, a exposé son programme aux docteurs ; il a été vaillamment secondé par M. Pilon, M. P., Enfin, M. Bazinet, M. P. P., a porté la parole à St Jacques, devant un auditoire aussi nombreux qu'enthousiaste.

Le coroner a tenu enquête hier soir sur le corps du jeune enfant de M. Ch. Labelle, tué hier dans les circonstances que vous savez. Le verdict suivant a été rendu : mort accidentelle.

Demain les officiers de la corvette américaine en ce moment en notre port recevront les citoyens qui desireront visiter la *Gaiety*. Le commandant Chester s'exprime très élogieusement lorsqu'il parle de l'hospitalité des citoyens de Montréal ; il est enchanté de la réception qui lui est faite et c'est à peine s'il a le temps de répondre au grand nombre d'invitations qui affluent de toutes parts. Quant aux matelots de la corvette, ils s'amuse de leur mieux et songent à employer tous les instants de leur court séjour à terre.

On a transporté ce matin à la morgue le cadavre d'un inconnu trouvé dans le canal. L'enquête sera tenue demain.

Le pilote Polette qui a été destitué par la compagnie de Richelieu et d'Ontario à la suite de la collision survenue entre le *Trois-Rivières* et l'*Uchelaga*, a l'intention d'instituer une action contre cette compagnie. Il prétend que sa responsabilité est absolument à couvert, que la faute doit retomber sur le pilote du *Trois-Rivières*, qui après lui avoir fait connaître par sifflet les manœuvres à exécuter ne s'est pas conformé à ses propres instructions.

Une assemblée spéciale du conseil doit avoir lieu vendredi après-midi. On lira le rapport du comité des finances au sujet de la levée et l'on verra les estimés.

Le Corelo National Français a décidé de prendre l'initiative dans l'organisation d'une fête en l'honneur des officiers de la frégate française qui doit visiter prochainement notre port. Il a fait appel à toute la colonie française et à tous les citoyens canadiens pour rehausser l'éclat de cette fête qui, nous l'espérons, sera digne des hôtes que la mère-patrie nous envoie.

Le détective Cinq-Mars vient de recevoir une lettre contenant une accusation très grave contre une femme de Sorel. Cette femme avait adopté un enfant, paraît-il, venant de l'asile de Québec. Elle le battait tant que l'enfant dut s'enfuir. Ses mauvais traitements, continuèrent et l'enfant est mort. M. Cinq-Mars a remis la lettre en question à M. Hollis, secrétaire de la société pour la protection des femmes et des enfants, qui doit loger une plainte à ce sujet.

MM. Mercier, Beauvolet et Martineau ont reçu instruction de quelques-uns des bouchers qui occupent des étaux dans les marchés de prendre plusieurs brevets d'injonction contre la corporation afin de lui faire respecter la loi — qui, dit qu'aucun étal privé ne sera tenu, en dedans de 500 pieds d'autour des marchés.

NOUVELLES D'ONTARIO

La nomination à Renfrew-Sud

Bon accueil fait au candidat libéral

Renfrew, Ont., 26 juillet.—La nomination pour Renfrew-Sud a eu lieu hier aujourd'hui. Les candidats nommés sont M. Duncan McIntyre, libéral et John Ferguson, tory. Après la nomination une grande assemblée a eu lieu et plusieurs discours ont été prononcés. L'hon. Peter Mitchell et MM. Trow, Dowling, Tait et Cloran ont adressé la parole du côté libéral ; le ministre de la Justice Thompson, MM. MacKintosh, Peter White et Orran du côté tory. La majorité des électeurs était en faveur du candidat libéral.

NOUVELLES DU NORD-OUEST

Noyade d'un montrealais au Portage du Rat

Winnipeg, 26 juillet.—Un triste accident est arrivé au Portage du Rat, hier soir. Un nommé Fortunat Brunet, accompagné du père Desiardina, de J. F. Cox et de E. Masson, tous montrealais, qui étaient en visite au Portage du Rat était allé prendre un bain dans le lac. Pendant qu'il était à l'eau il fut saisi de crampes et disparut avant qu'on put lui porter secours. Le corps a été repêché quelques instants après et sera expédié à Montréal pour y être inhumé.

LA FEMME EN BLANC

W. WILKIE COLLINS

Ma chance actuelle est peut-être la seule que j'aie jamais de savoir par vous-même ce que vous désirez.

Je lui expliquai alors l'objet et la portée d'un contrat de mariage; je lui dis ensuite, très-exactement, ce qu'elle avait à attendre.

—Maintenant, lui dis-je pour conclure, veuillez me dire si vous avez en vue quelque clause que vous souhaitez introduire dans l'acte.

—Elle semblait mal à l'aise. Tout à coup, elle me regarda bien en face et d'un air très-criard.

—Si l'on est ainsi, commença-t-elle d'une voix faible, si je dis...

—Si vous devez vous marier, ajoutai-je l'aidant à sortir d'embaras.

—Eh bien! alors... qu'il ne me sépare pas de Marian s'écria-t-elle, avec un soudain élan d'énergie.

En d'autres occasions, j'aurais peut-être souri devant cette interprétation toute féminine, et de ma question, et des longues explications qui l'avaient précédée.

—Faire vivre Marian Halcombe avec vous, lui dis-je cela pourra se régler sans peine, au moyen d'un arrangement particulier.

—Marian a été pour moi, tout à la fois, une mère et une sœur, dit la bonne et affectueux enfant.

—Certainement, ma belle petite, répondis-je. Mais souvenez-vous qu'il s'agit de sommes considérables.

—Pas tout absolument, dit-elle. Il y a quelqu'un, outre Marian...

—Elle s'arrêta; sa rougeur s'accrut; et les doigts de la main qu'elle tenait posée sur l'album se mirent à battre doucement une espèce de mesure à la mesure du dessin dont j'ai parlé.

—Où, répondis-je. Elle est très-faible et très-nervieuse; — je suis fort aise qu'elle vous ait pour prendre soin d'elle.

—Nos opinions sur le compte de Laura sont quelque peu échangées, me dit-elle. Vous êtes plus disposé que vous ne l'étiez hier à lui concéder quelque chose.

—Un homme d'esprit ne s'engage jamais, sans préparation, dans une partie d'écriture verbale avec une femme.

—Il y a encore quelqu'un, dit-elle, ne prenant pas garde à mes dernières paroles, bien qu'évidemment elle les eût entendues.

—Trist! triste! — Se la rappeler comme je faisais alors, l'enfant la plus vive et la plus heureuse qui j'aie jamais ait absorbé toute une journée dans un long état de rire.

—Le chagrin qu'elle me causait m'aurait peut-être fait mourir.

—Maintenant, lui dis-je pour conclure, veuillez me dire si vous avez en vue quelque clause que vous souhaitez introduire dans l'acte.

—Elle semblait mal à l'aise. Tout à coup, elle me regarda bien en face et d'un air très-criard.

—Si l'on est ainsi, commença-t-elle d'une voix faible, si je dis...

lit oublier complètement les amoncelés et le changement qu'ils avaient apporté dans nos situations relatives.

—Je suis bien fâchée de m'être oubliée ainsi, disait-elle avec une naïveté touchante.

—Je ne puis, en vérité, que vous remercier de m'avoir autorisée à prendre de mon mieux la défense de vos intérêts.

—Non, ma chère, non, répondis-je; nous tiendrons ce sujet pour épuisé, provisoirement.

—Ainsi donc elle s'attachait avec acharnement au passé; — à ce passé dont je lui représentais une partie, comme miss Halcombe lui en représentait une autre!

—Si je reviens, j'espère vous trouver mieux, lui dis-je, — mieux et plus heureuse.

—Elle ne me répondit qu'en m'effrontant sa joue à baiser.

—Je n'avais pas, devant moi, prononcé une parole qui m'expliquât le chagrin, la détresse mystérieuse où la jetait évidemment l'idée de son futur mariage.

—J'étais entré chez elle, pénétré des motifs que sir Percival Glyde avait, bel et bien, de trouver un peu froid l'accueil qu'elle lui faisait.

—Tout notre entretien n'avait guère duré plus d'une demi-heure; Laura n'avait pas, devant moi, prononcé une parole qui m'expliquât le chagrin, la détresse mystérieuse où la jetait évidemment l'idée de son futur mariage.

—Elle ne me répondit qu'en m'effrontant sa joue à baiser.

—Je n'avais pas, devant moi, prononcé une parole qui m'expliquât le chagrin, la détresse mystérieuse où la jetait évidemment l'idée de son futur mariage.

—Elle ne me répondit qu'en m'effrontant sa joue à baiser.

—Je n'avais pas, devant moi, prononcé une parole qui m'expliquât le chagrin, la détresse mystérieuse où la jetait évidemment l'idée de son futur mariage.

—Elle ne me répondit qu'en m'effrontant sa joue à baiser.

—Je n'avais pas, devant moi, prononcé une parole qui m'expliquât le chagrin, la détresse mystérieuse où la jetait évidemment l'idée de son futur mariage.

—Elle ne me répondit qu'en m'effrontant sa joue à baiser.

—Je n'avais pas, devant moi, prononcé une parole qui m'expliquât le chagrin, la détresse mystérieuse où la jetait évidemment l'idée de son futur mariage.

—Elle ne me répondit qu'en m'effrontant sa joue à baiser.

—Je n'avais pas, devant moi, prononcé une parole qui m'expliquât le chagrin, la détresse mystérieuse où la jetait évidemment l'idée de son futur mariage.

—Elle ne me répondit qu'en m'effrontant sa joue à baiser.

—Je n'avais pas, devant moi, prononcé une parole qui m'expliquât le chagrin, la détresse mystérieuse où la jetait évidemment l'idée de son futur mariage.

—Elle ne me répondit qu'en m'effrontant sa joue à baiser.

—Je n'avais pas, devant moi, prononcé une parole qui m'expliquât le chagrin, la détresse mystérieuse où la jetait évidemment l'idée de son futur mariage.

—Elle ne me répondit qu'en m'effrontant sa joue à baiser.

—Je n'avais pas, devant moi, prononcé une parole qui m'expliquât le chagrin, la détresse mystérieuse où la jetait évidemment l'idée de son futur mariage.

—Elle ne me répondit qu'en m'effrontant sa joue à baiser.

—Je n'avais pas, devant moi, prononcé une parole qui m'expliquât le chagrin, la détresse mystérieuse où la jetait évidemment l'idée de son futur mariage.

CADEAUX

Petites chaînes en or, en argent, en onyx. Épingles montées en or et en argent.

Boîtes à cartes, Bourses Boîtes à Cigarettes et à Cigarettes.

Boîtes à toilette en pluche et Étoiles. Boîtes à Cartes, Bourses Boîtes à Cigarettes et à Cigarettes.

Articles en cuivre, Encriers Couteaux à papier, etc.

Poupées, Jouets Jeux.

G. SEIFERT EUROPEAN BAZAAR

34, rue de la Fabrique

Vins et Cognacs analysés

Le cognac de la maison CHS DUQUET & C^e analysé par le RAYON M. PAUL, professeur à l'Université Laval.

HAUTE-VILLE—A. Grenier, N. Binet, Chs Mar tel.

FAUBOURG ST-JEAN—Cité et Frère, J. A. M. M. an, Dion et Frère, Jos. Lussier, J. B. M. Dion.

ST-ROCH—Tourette et Frère, M. Ed. Clark, A. Park, El. Paradis, M. W. Coleman, C. Blangin.

ST-SAUVEUR—Fr. Auger, Jos. L'Hérault Arthur Drolet, F. Barry, Etienne Robitaille.

HOTELIERS ET RESTAURATEURS—J. B. e. Z. Lafrenay, J. T. Lavalley, Théo. Charbonard, P. Dery et Cie, Frères.

RIVIERE-DU-LOUP (en bas)—L. H. Levasseur Talbot et Girard, George Binet, N. Gauvin, Jos. Desaulniers.

ST-THOMAS (Montmagay)—Cy. Bernatchez, Louis Letourneau.

Prix \$1.00 la Bouteille

Les personnes voulant en prendre dépôt voudront bien s'adresser à la

CAVE FRANCAISE No. 111, Rue St-Pierre

ARTHUR TOUSSAINT & Cie 10 Mars, E & J

Nouvel Etablissement. Horlogerie! Bijouterie!

J'ai l'honneur d'annoncer au public que LUNDI prochain, le 2 MAI, j'ouvrirai au

No 237, Rue St-Joseph ST-ROCH

un établissement où l'on trouvera Montres en or, en argent, etc., de bonne qualité et à des prix réduits.

William Barbeau mai 1887, E-15

F. ALF. ST LAURENT Encanteur et Marchand à commission

Seul fabricant de la célèbre Peinture Élastique à l'Éprouve du feu et de tout le plus économique, le plus durable; elle n'est surpassée par aucune peinture dans le marché par sa qualité et sa durée.

—Aussi— Huile noire pour toits, oxyde de Fer, etc. Agent pour la vente d'instruments agricoles, tels que Faucheuses, Moissonneuses, Lieuses, Rateaux, Presses à foin, Charrues, Hermines, Semoirs, Haras, Pelles, Haches, hermines, Grilles, etc., etc.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des mailles Canadiennes et Américaines

1887 ARRANGEMENTS D'ETE 87

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engin. Ils sont construits par les plus célèbres chantiers, surmontés de toutes les améliorations modernes que l'expérience a suggérées et ont fait

Table listing ship names, destinations, and dates for the Allan Line.

Ligne de la mer de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

Table listing ship names, destinations, and dates for the Liverpool-London line.

PRIX DU PASSAGE DE QUEBEC

Cabine... Intermédiaire... Entrepont...

Service Extra de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

Table listing ship names, destinations, and dates for the Liverpool-London-Quebec line.

A leur Voyage de Québec, ces steamers se rendent directement à Liverpool.

PRIX DU PASSAGE DE QUEBEC

Cabine... Intermédiaire... Entrepont...

LIGNE DE GLASGOW, QUEBEC ET MONTREAL

Table listing ship names, destinations, and dates for the Glasgow-Quebec-Montreal line.

Ces steamers ne transportent pas de passagers voyageant en Europe.

Des commissions sont données à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des Etats-Unis.

Pour plus amples détails, s'adresser à ALLANS, RAE & Cie, Agent.

Avril 1887

CHEMIN DE FER LE QUEBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches

La seule ligne ayant sur tout son parcours des chars palais et des chars doritoirs sans transbordement entre Québec et Springfield

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphrémagog

Le et après LUNDI, le 20 JUIN 1887, les six quitteront Québec:

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau passeur à 2 h. 15 p. m., de Lévis à 2 h. 45 p. m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 4 h. 40 p. m.; arrive à Sherbrooke à 8 h. 40 p. m.; arrive à New-York, Vt. à 10 h. 30 p. m.; arrive à Boston à 8 h. 20 a. m.; arrive à New-York à 11 h. 45 a. m.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 2 h. 30 p. m.; de Lévis à 3 h. 00 p. m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 6 h. 45 p. m.; arrive à St-François à 7 h. 45 p. m.

Les trains arrivent à Québec:

EXPRESS—Part de New-York à 4 h. 30 p. m.; de Boston à 7 h. p. m.; de New-York à 8 h. m.; arrive à Lévis à 2 h. 40 p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 2 h. 30 p. m.

Chars palais et chars doritoirs Monarque avec buffet de New-York à Québec sans transbordement.

MIXTE—Part de St-François à 6 h. m.; de la Jonction de la Beauce à 7 h. 25 a. m.; arrive à Lévis à 11 h. 15 a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 11 h. 30 a. m.

Trains rapides, pas de délai, beau paysage et rapidement certains.

Les malles et express de New-York et de Boston circulent directement sur cette ligne.

Le bagage est étagé entre tous les endroits. Pour billets et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel Saint-Jean.

Des billets d'excursion le samedi pour toutes les stations locales et pour Newport (Vt.), valide pour aller le dimanche et retour le lundi suivant, seront émis pendant la saison d'été, au prix de billets d'aller pour le voyage aller et retour.

JAS. R. WOODWARD, Gérant-général.

J. H. WALSH, Gérant général des passagers, Sherbrooke, Québec, 15 juin 1887.

AVIS PUBLIC

Et par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session pour obtenir l'incorporation d'une compagnie limitée et de confort d'un entrepôt quelconque dans le district de Québec oriental et de la ligne de chemin de fer de Québec à Lévis.

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modèles) pianos carrés et orgues de chapelles et de salons

PIANOS

HAZELTON KNA FISCHER DOMINION

Et les Orgues - Harmoniums "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles techniques dans leur genre et ne se trouvant nulle part ailleurs.

L. E. N. PRATTE, Seul agent pour la Province de Québec

1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 1676

LA MAISON A. B. DUPUIS

57-RUE SAINT-PAUL-57

Tient toujours le premier rang pour les bas prix, la variété et la pureté de son stock d.

Biscuits, Confiseries, Choco

Une commande d'essai vous en convaincra

EN GROS SEULEMENT

No. 56, Par Telephone.

BIERE ET PORTER LABATT

Les boissons par excellence pour les chaleurs sont les CELEBRES BIERE ET PORTER LABATT de London.

Les plus hautes autorités médicales en recommandant l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé.

La célèbre bière Labatt de London est reconnue la meilleure du Canada par la contrefaçon et l'imitation du VÉRITABLE BELLE par des brasseurs et embouteilleurs peu scrupuleux.

POUR LA BELLE SAISON, achetez la célèbre Bière et Porter Labatt, London, et n'en prenez point d'autre en substitution,

N. Y. MONTREUIL, Seul agent, Québec.

P. S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en Bouteilles.

ASSURANCE CONTRE LE FEU

TAUX REDUITS

AGRICULTURAL INSURANCE COMPANY

OF WATERTOWN, N. Y. TABLE EN 1853

Capital payé. \$ 500,000.00

Actif. 1,886,911.68

Depot avec le Gouvernement Federal pour la protection des porteurs de Police Canadiennes. 125,000.00

Cette COMPAGNIE offrant toutes les garanties désirables est la seule devant être établie par le contrat existant. Pour plus amples informations s'adresser aux bureaux de la Compagnie.

125, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

O MEUNIER, Agent general.

CHARBON! CHARBON!

LA SEULE MAISON CANADIENNE QUI VEND LE CHARBON SON PROPRE COMPTE, PARCEQU'ELLE L'IMPORTE ELLE-MEME DES MINES AMERICAINES

Cette MAISON a déjà reçu plusieurs larges ordres de charbon depuis le printemps et en reçoit tous les semaines. Tout le charbon importé par elle est du charbon frais et non du charbon qui a été exposé en esquis depuis une ou deux années, ce qui fait une énorme différence pour la durée.

Tous les charbons vendus par elle viennent des mines par barges et non par voiliers ce qui fait le charbon est beaucoup plus net.

Tout en remerciant le public en général pour l'encouragement qu'il nous a donné par le passé, nous espérons qu'il voudra bien nous continuer ce même encouragement à l'avenir.

LES PRIX SONT LES PLUS BAS

P. Gingras & Cie.

107, Rue St-Pierre et 194 Rue St-Jean.

Installation de la nouvelle Maison

N. DESROCHES, No. 240, Rue et faubourg St-Jean, No. 240

Le soussigné se fait un devoir d'adresser ses plus sincères remerciements aux nombreux clients qui ont visité et encouragé son nouveau magasin depuis le 1er Mai, et il profite de cette occasion pour informer ses amis et le public en général que l'installation de son nouveau magasin est maintenant complète et du meilleur goût en fait de Tweeds, Draps, Étoffes à Robes, Shirts, Calicos, Indiennes, Cravates, Collets, Chemises, etc. Une visite vous convaincra de la vérité de cet avis.

Une réduction a été opérée sur les tweeds et les étoffes à robe, qui se continueront durant toute l'année. Aux familles d'en profiter.

N. DESROCHES, MARCHAND DE NOUVEAUTE 240, rue et faubourg St-Jean. 7 juillet 1887

Grands avantages aux Touristes

AVIS avec pèlerins qui visitent le sanctuaire de Ste Anne de Beauséjour

D'après un arrangement conclu entre les propriétaires de Ste Anne de Beauséjour et ceux du bateau qui se servent de ce lieu de passage, il est convenu que les pèlerins qui visitent le sanctuaire de Ste Anne de Beauséjour, le 28 juillet 1887, auront droit de passage gratuit sur le bateau qui se servent de ce lieu de passage, à l'exception de la taxe de passage de 25 cents. Les propriétaires du dit bateau ont accepté de donner de ce passage gratuit à toutes les personnes non munies de telles cartes. Ste Anne de Beauséjour, 28 juillet 1887. N. DESROCHES, Propriétaire du bateau.

VARIE TES

A TOUTE VAPEUR

La gare (était silencieuse. Quelques employés de ci, de là, mornes, tristes, tantôt prêtent l'oreille, tantôt inspectaient l'horizon, puis à voix basse, se communiquaient leurs impressions. Le ciel était gris, doux, avec cette vague lourdeur, éteinte, qui annonce la neige. Soudain, sans que rien eût fait prévoir ce coup d'audace, la gare fut cernée par un escadron de uhlands qui, la balustrade d'un mètre sauté par leurs chevaux éperonnés, allaient se placer sur les rails eux-mêmes. Résister était inutile. Le chef de gare eut le cœur saisi par l'angoisse. Deux régiments français venaient de quitter la gare par un seul train complet. Cette avant-garde prussienne prouvait que l'armée n'était pas loin. Impitoyables, les ennemis allaient tâcher de pourchasser dans leur retraite notre armée qui, vaincue par le nombre, excitait encore l'admiration par son courage. En effet, déjà les lourds batteries arrivaient sur la place que précédaient la station ; puis on entendit les frites des régiments au pas cadencé et le trot régulier des cavaliers aux rangs compacts. Un officier supérieur descendit du cheval, casque sur la tête, cigare aux lèvres, le sabre traînant sur les rails, sonnet et les dalls retentissantes du trottoir, alla trouver le chef de gare et, dépliant une carte, des papiers, dit brusquement la voix haute, le geste bref : " Ici il doit y avoir une machine et des wagons de réserve. Préparez un train pour deux régiments. C'est un vieux militaire qui le chef de gare — et, son grattoir à la main, il pressait des idées folles de tuer, cet homme comme un chien — de lui enfoncer, dans le cœur, en plein dans le cœur, droit, ferme, la seule arme qu'il avait et de lui crier toute sa rage, toute sa haine en prenant cette vie qui lui paraissait de la sienne. Il se contentait cependant de, froidement, avec calme, il répondit à voix tremblante un peu à la vérité, mais à l'impugnition et de colère. " Je n'ai pas de machine. " Sans mot dire, l'officier s'avança une carte ; en marge des indications y étaient imprimées : " Vraiment ? Je vois que vous devez toujours avoir ici une machine et, dans le hangar, des wagons supplémentaires. " Comme il était bien informé ! Et comme le service d'espionnage était merveilleusement complet !... Le chef de gare n'avait pas répondu. Machines et wagons supplémentaires étaient partis, il y avait plusieurs heures, mais pour le service de la France. En vain, l'officier visita et la ronde, abri des voitures. Rien, rien. Furieux, il allait faire payer, cher sa déception, quand en ce moment un coup de sifflet, strident, aigu, retentit au loin. " Ah ! voilà un train " s'écria-t-il. En un clin d'œil, batteries, dissimulées derrière la haie, phylans un peu partout, l'officier resta sur le trottoir et attendit. S'élançant sur le disque, le tourner au rouge, arrêter ainsi le train fut la première pensée de l'aiguilleur, qui faisait semblant de ne pas voir deux canons de revolver braqués sur lui derrière la guérite, puis il réfléchit que le train avait déjà dépassé la limite de l'arrêt, et tous les employés attendirent anxieusement. Ces quelques minutes leur parurent interminables. Bientôt la machine sifflant longue le quai d'arrivée et le train s'arrêta avec de rudes chocs de fer.

Long était le convoi, — mais solitaire, aussi ; quelques blessés à demi couchés, geignant et souffrant, sur les cotteins gris et bleus des premières ou secondes classes, puis, une nombreuse suite de wagons vides. A peine arrêté, rien de suspect n'étant apparu, le train fut pris d'assaut ; uhlands en tête, uhlands en queue, soldats prussiens sur la machine et dans le fourgon du garde-frein. L'officier parcourut le train, examinant, comptant les voitures. Sa résolution était prise. Le signal d'embarquement fut donné. Quelques minutes après, le train était rempli, deux régiments prussiens s'y étaient entassés, les blessés français ayant été brutalement enlevés.

Or, ce train était celui qui venait de conduire, à travers la vallée, derrière la montagne qui, au loin, laissait entrevoir sa croupe arrondie, l'arrière-garde française et l'avant-garde prussienne voulaient, absolument, l'atteindre, mais c'est que l'officier supérieur ignorait, c'est que derrière cette montagne, au sortir du tunnel qui la traversait dans toute sa largeur, le pont qui dominait, à près de vingt-cinq mètres, l'étroite vallée d'un petit ruisseau à demi caché sous des rochers aigus et à pics acérés, ce pont, les Français l'avaient fait sauter et que ce train avait attendu de l'autre côté que l'éparation fut faite, pour pouvoir revenir sans inspirer d'alarme, au cas où il leur contrariait l'armée prussienne victorieuse et maître d'une gare prochaine. Le chef français avait laissé dans les wagons vides un petit nombre de blessés de la dernière affaire, pour inspirer une plus grande confiance aux Prussiens et sûr qu'ils seraient bien soignés à la première gare par leurs compatriotes.

L'officier s'était approché de la machine. Deux soldats, sur ses ordres, y montèrent. " Rompez l'attelage ; décrochez les chaînes, dit-il à d'autres soldats. Vous, mécaniciens, aiguillez-vous ; nous allons retourner d'où vous venez et vite ! La machine, déboulée de l'avant du train, alla se placer à la queue devenue tête ; puis, pendant que les derniers Prussiens se plaçaient dans les wagons, tranquillement, chacun de leur côté, l'un à droite, l'autre à gauche, mécanicien et chauffeur descendirent, une barette d'huile à la main, graissant les bielles, les pistons, se baissant pour examiner l'état des roues et de la chaudière ; puis tandis que les soldats de la machine, qui les avaient suivis du regard d'abord, regardaient un peu étonnés la vapeur qui s'élevait doucement et la chaudière grande ouverte ou laissait les flammes à l'aspect interne, les deux hommes s'étaient rencontrés, avaient échangé quelques mots à voix basse et chacun de son côté était retourné sur la plateforme reliant le tender au corps de la locomotive. " En route " l'officier supérieur émit tout d'un coup. Il y avait encore un peu de sang qui sem-

blaient toutes fraîches : c'était le souvenir laissé par ces malheureux que les employés de la gare avaient aussitôt placés dans les salles d'attente vite transformées en ambulances. Dès le train était parti, s'ébranlant lentement avec ses quarante wagons chargés et laissant après lui un blanc panache d'épaisse fumée ! Le mécanicien, le maître sur le régulateur, regarda par la lunette de la voie, comme à l'ordinaire, s'allant aux courbes dans les tranchées aux passages à niveau. On ne voyait personne sur la route qui bordait parfois le chemin de fer, et les fermes, éparées dans la campagne, avec leurs volets verts, semblaient des oasis abandonnées dans le désert monotone ! Le chauffeur, méthodiquement, sans s'occuper des deux Prussiens, qui étaient depuis la mise en marche les mondes mouvements de l'un et de l'autre, frappait de son marteau énorme les gros morceaux de charbon qu'il commença à jeter dans la fournaise et à tisser le feu de la chaudière. Et les pistons défilèrent et les poteaux télégraphiques s'alignèrent, disparaissant derrière l'horizon fuyant en ligne interminable. Plus près se dressait, visible et nette cette fois, la montagne.

Le chauffeur prit un gros marteau et pénétra un peu dans le tender ; le mécanicien ouvrit la chaudière et prit à la main la lance d'où s'échappa l'eau bouillante de la chaudière en la dirigeant négligemment vers le Prussien. Tout à coup l'entrée du tunnel noire avec une éclaircie là-bas au loin, de l'autre côté apparut. Un coup de sifflet prolongé retentit. Le train entra dans la nuit sombre. Au même instant le lourd marteau du chauffeur s'abattit sur un Prussien, qui tomba sans un cri, la cervelle jaillissant du crâne écrasé, pendant que l'autre, les yeux une fois aveuglés par le jet d'eau bouillante, était précipité vivant dans la chaudière béante ! " Et maintenant à toute vapeur ! " cria le mécanicien ouvrant en plein, d'un coup, le régulateur. " Nous allons 100 kilomètres à l'heure, " dit le chauffeur. Le tunnel finissait. C'était le jour, la lumière, c'était la vie. Non, c'était la nuit, mais éternelle : c'étaient les ténésures, c'était la mort ! Les deux hommes se serrèrent la main. Ils le voyaient, e vide, ils le voyaient et le train courait, éperdu, fon, dans une vitesse insensée. " Vive la France ! " crièrent ils ensemble et la chute vertigineuse, là-bas au fond des rochers, dans l'eau, tout, tout ; comme un dernier défi, on eût dit qu'un suprême coup de sifflet de victoire, le vengeance, de colère partait de l'âme de la machine convulsée dans une effroyable explosion.

LOUIS MESARD.

Le cœur le plus populaire

Chacun a son tour

DECES

BONNE STE-ANNE

L'UNION ST. JOSEPH

Dissolution de Société

PHILIPPE HUOT

Chemin de Fer Intercolonial Train special de passagers le Dimanche

Sérieux cas de Cholera

LOTTERIE NATIONALE Les tirages mensuels

MM. Gigras, Langlois & Cie No 3, Port Dauphin, Québec.

Exposition Provinciale DES PRODUITS DE L'Agriculture, de l'Industrie et des Pêcheries

CITE DE QUEBEC DU 5 AU 9 SEPTEMBRE PROCHAIN

AVIS Nous avons le plaisir d'annoncer

SAMEDI Le 9 du courant

H. GAGNON & CIE

AVIS L'Agent des biens des Jesuites

AVIS A LOUER

AVIS aux Consommateurs PARFUMERIE ORIZA

LOTTERIE NATIONALE Les tirages mensuels

MERCREDI 17 AOUT 1887

TOURNOI DE CROQUET

AVIS BLANCHET, BROUIN & DIONNE

Hotel St Louis

Hotel Canadien

Hotel Canadien

AVIS A LOUER

ANÉMIE, SANG PAUvre, MANQUE D'APPÉTIT

GRANDE VENTE Le Syndicat de Québec

PARASOLS et EN-TOUT-CAS

SYNDICAT DE QUEBEC

Alphonse Pouliot L.L.D

Hotel Canadien

Hotel Canadien

AVIS A LOUER

DIESTIONS ARTISIALES VIN CHASSAING

MALADIES DU COEUR

Camphre ! Camphre !

Pharmacie Centrale

LIGNE DE STE-ANNE

STE-ANNE DE BELLEFLORE

"ELECTEUR"

"ELECTEUR" JOURNAL DU MATIN

L'ÉLECTION DE LAPRAIRIE

UN INCIDENT

Il s'est produit vendredi à St Isidore, dit la Prairie, un incident qui indique bien clairement le courant de l'opinion publique dans le comté de Laprairie.

Les deux partis avaient convoqué une assemblée ce soir-là à peu de distance l'un de l'autre. Il fut décidé de les réunir en une seule afin d'avoir une discussion contradictoire des questions politiques.

Tout à coup, ces derniers s'aperçurent qu'ils n'étaient pas de taille à entreprendre la discussion et ils refusèrent absolument un débat contradictoire.

Le docteur Séverin Lachapelle, qui joue en ce moment le rôle de cabalier particulier de son confrère le Dr Brisson vient d'être victime d'une très cruelle méprise.

Il écrivit l'autre jour à un de ses confrères du comté d'Ottawa la lettre suivante que l'Électeur reproduit ce matin :

" Si tes opinions, à la fin de la semaine prochaine, font un tour dans ta paroisse pour aider à la cause conservatrice (sic) dans ton comté. D'après toutes les apparences, et autant que je puis en juger, la lutte est très chaude et nous avons besoin de réunir en un faisceau compact et fort, toutes les ressources qui sont à notre disposition. "

" Dr S. LACHAPELLE. "

Mais le docteur de St Henri tombait mal.

Le Dr Baudin, de Hull, auquel était adressée cette lettre, n'est pas un bleu, lui, c'est un patriote; aussi a-t-il répondu comme suit à ce bon pènard de Lachapelle :

Mon cher Séverin,

Si je suivais mes opinions et si le temps et mes occupations me le permettaient, je serais à St Isidore, St Constant et St Philippe pour rencontrer mes vieux amis à supporter la cause nationale en votant pour M. ODLONS GOYETTE.

Tant que Sir John sera là, un catholique canadien-français ne peut et ne pourra aider de près ou de loin, quoiconquid voudra marcher avec lui. Pourqu'on n'entre pas nous, canadiens-français, ce que sont les Irlandais, les Anglais, les Écossais, etc ?

Dr BAUDIN.

Voilà qui est parler en patriote. Avis aux patriotes du comté de Laprairie.

TOUT UN PEUPLE TRAHI

(De l'Électeur)

Nous ne saurions traiter à la légère l'accusation extrêmement grave lancée dernièrement contre Sir John et ses collègues du ministère, notamment M. Chapeau et les Sir Hector Langevin et A. P. Caron, par l'un des hommes les plus respectables.

Non ! Sir John est resté muet. M. Chapeau, Sir Hector et Sir A. P. Caron n'ont pas desserré les dents !

La Minerve elle-même laissera ignorer à ses lecteurs une telle accusation, non repoussée, marquée la figure de ses matras d'un stigmate honteux, le stigmate du crime, le stigmate de la trahison de toute une race !

Sir John, son gouvernement tout entier, nos trois ministres Canadiens français étaient officiellement informés qu'ils étaient les véritables auteurs de la récente rébellion ! Ce n'était nullement de pauvres mépris français catholiques. Eux n'étaient, tout au plus, que de malheureux dupes !

Et cependant, SACHANT CELA, ils dérasent par la force armée tout un peuple malheureux, ils font incendier par des troupes qu'ils récompensent ensuite royalement, les demeures, les moissons, tout l'avoir de ces pauvres gens. Ils les traquent comme des bêtes fauves, puis en font emprisonner et garder plus de cinquante dans les cachots et font pondre ignominieusement leur chef, un malheureux dont la persécution a tué la raison, un pauvre fou !

Mais à quoi bon ajouter ce témoignage dérisoire de M. MacDougall aux mille autres déjà recueillis ?

Ne faut-il pas que le parti triomphe, même sur les ruines ensanglantées de tout un peuple ?

Jamais peut-être hommes d'Etat n'ont été accusés plus directement d'une plus ignoble trahison ! C'est égal !

Les coupables sont des bleus ! Les accusateurs sont des rouges, des libéraux, des nationalistes, des ultranationalistes, des castors, des jésuites ! Et si justice eût été faite à ceux de notre sang, c'eût été une défaite des bleus.

Or ! faut que les bleus triomphent !

Donc ! les persécuteurs, les bourreaux des mépris doivent recevoir l'hypothèque, même de la bouche des Canadiens français.

Mais voilà qu'un anglais protestant, conservateur de vieille roche, renouvelle précisément l'accusation : n'importe ! Il ne faut pas que les orangistes aient tort !

Et vous verrez près d'une moitié de nos compatriotes, fermer les yeux bien serrés à ce nouveau rayon de lumière qui leur brule la figure ! Et ils persisteront à crier qu'ils ne voient rien, que les orangistes sont des anges et Riel et ses mépris des démons !

Et ils applaudiront à tout ce qui continuera à se dire, et à se faire, pour l'écrasement, pour le déshonneur, pour la destruction de leur race !

Et Sir John et maître Chapeau demeureront leurs idoles !

Et pour récompense du sang français versé, ils continueront à jouir du pouvoir, à être portés en triomphe par des hommes de race française.

L'EXCOMMUNICATION

Quelles peines elle entraîne avec elle

Le cas du Dr McGlynn donne de l'actualité à l'instructive monographie suivante, empruntée à l'Echo de l'Ouest :

Robert II, dit le Pieux, fils de Hugues Capet, épousa, en 997 Berthe, fille de Conrad, roi de Bourgogne, sa cousine à un degré assez éloigné.

Grégoire V déclara le mariage nul et, sur son refus de renvoyer sa femme, Robert fut excommunié.

Les effets de l'anathème papal à ces époques encore primitives étaient épouvantables. Le roi de France fut abandonné de tous ; famille et amis, seigneurs et gardes, s'éloignèrent de lui comme d'un pestiféré. Seuls, deux domestiques restèrent à son service et encore avaient-ils soin de donner aux chiens ce qui restait des plats présentés au roi, de jeter au feu tout ce qui avait été touché par lui.

Robert fut obligé de se soumettre. Il quitta Berthe pour épouser Constance, fille du duc d'Albe.

Plus tard en 1193, Philippe II surnommé Auguste, épousa Ingeborg, sœur du roi de Danemark, puis, sans motif, la répudia presque immédiatement. La Reine porta ses plaintes au Saint-Siège. Célestin III convoqua un concile d'évêques français, qui n'osèrent condamner le Roi ; et celui-ci, en 1196, épousa Marie, fille du comte de Méran.

Pou de temps après, Célestin III étant mort, son successeur, le pape Innocent III, envoya à Philippe, par un de ses légats, l'ordre de se séparer de Marie de Méran et de reprendre Ingeborg.

Le Roi, ayant refusé, fut excommunié.

Rien ne pourrait donner à nos lecteurs, une idée plus vraie de la puissance du Saint-Siège et des effets de l'excommunication que ces quelques vers tirés d'une tragédie de Ponsard intitulée Agnès de Méranie (Marie de Méran).

" Le légat ordonne à Philippe, au nom du Pape, de bannir Marie. "

Philippe obéit renvoya Marie et se reconcilia avec Ingeborg. En 1295, Philippe IV dit le Bel fut également excommunié par Boniface VIII, déclaré par lui d'usurpateur de France qui fut offert à Alain d'Autriche.

Mais Philippe résista, il envoya en Italie le sire de Nogaret, chancelier de France qui se joignit à Colonna, puissant prince italien, et tous deux arrêtèrent le Pape à Anagni en l'année 1302. Boniface mourut, presque aussitôt, disant les historiens, de la frayeur qu'il avait ressentie lors de son arrestation.

Tous nos lecteurs savent que Philippe IV ayant supprimé l'Ordre du Temple et condamné au bûcher les derniers chevaliers fut cité par leur chef Jacques Molay, à comparaître au tribunal de Dieu dans le délai de 40 jours ; et qu'il mourut avant que ce délai ne fut expiré.

que à ces cas particulier, seront tous des soldats ayant droit une pension payable par le gouvernement impérial. Ces hommes ne seraient pas tentés de désertir vu qu'en lâchant le service ils perdent tout droit à leur pension.

Le contraire serait probablement vrai si on engageait des hommes travaillant aux travaux actuellement en voie de parachèvement, dans la Colombie. A l'heure qu'il est les gages sont tellement élevés que bon nombre de ceux qui endosseraient l'uniforme seraient fortement tentés de jouer la " fille de l'air ", ce qui aurait pour résultat net : des officiers en bon nombre, mais de soldats : point.

Mort du rev. J. Dumas

La vraie version

On nous écrit de Neuville, 21 juillet : M. le Rédacteur.—Le déplorable accident dans lequel M. Dumas a perdu la vie est arrivé bien autrement qu'il n'a été raconté dans la Justice. Voici ce qui en est.

Cet accident n'est pas arrivé sur la mer, mais dans la rivière Nouvelle, à une dizaine de milles de la mer. M. Dumas, en compagnie du Rév. M. Lebel, curé de Nouvelle, et de MM. Jack et W. Kerr, qui conduisaient l'embarcation, avait remonté la rivière jusqu'aux Fontaines, à une trentaine de milles de la mer, dans un petit bac, embarcation peu propre à cette navigation, puisque la rivière Nouvelle n'est pour ainsi dire qu'une série de rapides et de remous des plus dangereux.

Plus tard, le bac fut renversé et les trois hommes furent lancés dans le gouffre. Le Rév. M. Lebel, qui est un excellent nageur, réussit à sauver M. Dumas, qui s'était cramponné à lui. Le pauvre M. Dumas s'était emparé de la jambe de M. Kerr, mais celui-ci, pour sauver sa propre vie, lui fit lâcher prise, et le poussa dans le gouffre. Aussitôt arrivé à terre, M. Lebel appela au secours et un de ceux qui se rendaient les premiers à cet appel apporta un paquet noir qui roulait au fond de l'eau, attiré par le rapide qui suit le remous ; il croyait que c'était une valise ou un paquet de hardes qui était tombé à l'eau, mais en regardant les trois autres constatèrent que c'était M. Dumas et se lancèrent à l'eau pour le sauver. Ils le tirèrent sur le rivage et, à force de soins, parvinrent à le ramener à sa connaissance. Il demanda de suite si ses compagnons étaient sauvés, puis perdit connaissance quelques instants après. Ses compagnons le firent encore revenir à ses sens, qu'il conserva une dizaine de minutes, mais il retomba une seconde fois et mourut.

Il y avait peu de temps, au moment de l'accident, que M. Dumas et ses compagnons avaient pris un repas et il est tout probable que la mort a été causée par une congestion des poumons qui a déterminé une attaque d'apoplexie, car peu de temps après la mort, le sang sortait en abondance par la bouche, le nez et les oreilles. Le cadavre a été transporté chez M. Lebel et déposé à Campbellton, d'où il a été expédié à Saint-Eloi, paroisse dont le défunt était curé.

Cette mort a causé un bien douloureuse sensation dans toute cette partie de la baie des Chaleurs, notamment à Maria, où M. Dumas a été curé et où il a laissé les meilleurs souvenirs. C'était un homme généreux, doux, charitable, enfin qui réunissait au plus haut degré les vertus qui distinguent le prêtre.

Mort subite

Hier soir à bonne heure l'Armée du Salut passait côte de la canoterie. Un monsieur George S. Tanguay, autrefois tonnelier et dernièrement à l'emploi de la ligne de steamers Dominion, est allé à sa fenêtre histoire de voir passer les salutistes. Tout à coup il est tombé comme foudroyé. La veille, lundi, M. Tanguay avait fait assurer sa vie pour la somme de \$1,000. Cette mort subite a créé toute une sensation à la ville, mais détail que nous ne pouvons nous expliquer, le coroner n'a pas été averti. M. Tanguay, nous dit-on, n'était pas sous les soins d'un médecin.

Collisions

Il appert que le St Laurent, entre les églises de Beauport et de St-Joseph de Lévis, n'est pas assez large. Hier deux bateaux qui d'ordinaire sont employés au transport de bois de différentes espèces, sont venus en collision près du quai du Bout de l'Isle. Heureusement les dommages sont peu considérables.

quelques instants après, tenant un goulu caché près de lui, il se précipita sur Huard et lui plongea l'instrument tranchant dans le bras, près de l'épaule. Les cochers présents intervinrent aussitôt et mirent fin à la tragédie.

Le cocher Rochette a été arrêté sur le champ par le sergent de police Lacasse et conduit au poste de Saint-Roch.

Huard a reçu une large blessure au bras, et si le couteau eût porté plus bas, cette blessure aurait pu être très dangereuse.

On dit que Rochette est doué du caractère le plus paisible, et tous les cochers sont surpris de son esclandre d'hier.

Impossible

En réponse à bon nombre de lettres reçues les reporters de l'Électeur n'ont qu'une réponse à faire, et la voici : Expliquer, encore moins commenter les articles du Quotidien, nous est impossible, et cela pour la meilleure des raisons ; nous n'avons jamais étudié la langue latine, nous dit-on, des Ménémaes.

En promenade

Le Courrier du Canada nous annonce que M. Philippe Landry, autrefois député, est parti de Lévis en compagnie de MM. I. N. Balleau et A. J. Turcotte. Le Courrier ajoute que M. T. C. Cagnin se joindra à ces messieurs à la Malbaie.

Rectification

Hier matin nous disions qu'un nommé Lagacé avait été arrêté par le constable Vidassowitch après ordre donné par M. le chef de ville. Nous avons pu recueillir renseignements à la meilleure source possible mais il appert qu'il y a eu malentendu entre la police et le chef des pompiers. Ce dernier a pu voir, par mesure de prudence, confier aux tendresseurs des constables le nommé Lagacé, vu l'état dans lequel ce monsieur se trouvait. Il n'a jamais été question d'incendier.

La lumière électrique

Hier la nuit essai du circuit de la basse-ville et de St-Roch. Le résultat nous a semblé être très satisfaisant.

Importante découverte

Le Sotherion, remède pulmonaire anti-asthmatique est aujourd'hui considéré comme infaillible pour les affections des voies respiratoires considérées jusqu'à présent comme incurables.

GET ESPACE EST RESERVE PAR OCT. LEMIEUX & CIE. Par OCT. LEMIEUX & CIE. JEUDI, 28 juillet A NOTRE SALLE DE CANON 253, rue et Faubourg St-Jean

UN PIANO presque neuf de la célèbre manufacture Kramich & Bach, New-York (Sears & Roebuck) ayant coûté \$250. Aménagement de salon converti en solo dans, set de piano en crin et en jupe, miroir de miroir richement orné, chaises, table à écrire, tables de trames et de contre de piano, tables à cartes en noyer noir, table à dessin en marbre avec glaces, garloches, en 4 bras, table en noyer noir avec glaces, garloches, en 4 bras, chaises de bureau, lits en fer simple et double avec traversin en cuivre, grand assortiment de meubles de chambre à coucher en noyer noir dessus en marbre richement fini, tapis, lits de chambre, matelas, oreillers, etc. etc.

AVIS

Joseph Parent, Phil. DES SOUMISSIONS seront reçues par le sous-commissaire au bureau de M. NAZARE TURCOTTE, jusqu'au 13 AOUT prochain à 5 heures p. m. pour l'achat de 5000 livres de papier à écrire, etc.

Le Bijou de l'Exposition

M. Newcombe est placé un de leurs grands plans au Château Windor, qui a été installé dans le jardin de réception de la Reine. Cet instrument a été construit par Sir Arthur Sullivan.

DR STAINER

ORGANISTE A LA CATHEDRALE SAINT-PIERRE LONDRES

AVIS

Une assemblée de tous les citoyens de la ville de Lévis, dans le but de prendre tous les moyens de nature à attirer à Québec, durant l'Exposition, le plus grand nombre de visiteurs possible.

A LOUER

DEUX OU TROIS BONNES CHAMBRES garnies avec pension ou sans pension, No. 27, rue du Palais National.

AVIS

Une assemblée de tous les citoyens de la ville de Lévis, dans le but de prendre tous les moyens de nature à attirer à Québec, durant l'Exposition, le plus grand nombre de visiteurs possible.

FAUSSE NOUVELLE

On nous informe qu'il est faux qu'un jeune homme du nom de Turgeon, dont la mère demeure rue Avego, à St-Sauveur, se soit noyé la semaine dernière à Montréal. Il est parti de là il y a un mois.

Encan de riche aménagement Piano etc etc

MM. Oct. Lemieux & Cie feront leur grand encan mensuel jeudi, le 28 juillet à leur salle, No 253 rue et faubourg St-Jean. Il sera vendu sans réserve un grand assortiment de riche aménagement, un magnifique piano, Karmich etc, Bach, presque neuf, miroir, lits en fer avec traversin, assortiment considérable de meubles de chambre à coucher, etc etc etc.

Reglements de Quarantaine

Un extra de la Gazette du Canada a été publié samedi contenant des règlements de quarantaine pour la Grosse Ile.